



IMPACT

Le Bulletin d'information du PNUD Centrafrique
N°001 | Janvier - mars 2023



“ Les populations au cœur
de nos interventions ”



SOMMAIRE



04 GROS PLAN SUR : LE PROGRAMME DE STABILISATION DU PNUD



07

ARRÊT SUR IMAGES ETAT DE DROIT

ENAM : 60 élèves magistrats et 40 élèves greffiers présentés au drapeau centrafricain



08

ACTUALITÉS VISION RCA 2050

L'Enquête sur les perceptions et aspirations des populations dans le cadre de l'Étude Nationale prospective RCA 2050 est lancée

03 EDITO

Mot d'introduction par le Représentant Résident du PNUD Centrafrique

10 ACTUALITÉS | ETAT DE DROIT

Des infrastructures et équipements remis à l'UMIRR pour l'amélioration de son fonctionnement.

12 ACTUALITÉS | DIALOGUE SOCIAL

Élections locales 2023 : renforcement en amont des capacités d'animateurs de radios communautaires et membres des Comités de Paix dans 15 villes de la RCA

13 ACTUALITÉS | ENVIRONNEMENT

Lutte contre le changement climatique : la feuille de route et le plan d'action national de la mise en oeuvre de la CDN validés

16 ARTICLE | ENVIRONNEMENT

FONACAR : LE FONDS CLIMAT DE LA RCA

17 EN BREF

L'actualité du PNUD Centrafrique de janvier à mars 2023 en bref

Pour plus d'actualités du PNUD Centrafrique, suivez-nous !



EDITO

Chères lectrices, chers lecteurs.

Au moment où paraît ce bulletin, le PNUD Centrafrique a entamé un nouveau cycle programmatique allant de 2023 à 2027.

A travers son nouveau Programme Pays, le PNUD s'emploie à accompagner les partenaires nationaux et à soutenir les efforts du Gouvernement Centrafricain pour accélérer les réformes engagées et les progrès vers l'état de droit, la paix et de la stabilité, la croissance inclusive et l'emploi des jeunes, ainsi que la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

Afin de mieux adresser les défis de développement et mieux soutenir les réformes en cours au cours des cinq prochaines années, les interventions du PNUD sont alignées sur les priorités de développement de la RCA et structurées autour de trois piliers que sont : (i) Transformation structurelle et participation citoyenne ; (ii) Relèvement, stabilisation et consolidation de la paix et (iii) Environnement, énergie et changements climatiques.

Les besoins en développement en RCA sont immenses. Des nouveaux défis voient le jour au fil des années, auxquels il est prioritaire d'apporter des réponses rapides et efficaces, en adéquation avec les besoins des populations. Pour cela, le PNUD met un accent particulier sur l'accompagnement de programmes prioritaires, notamment la stabilisation, le relèvement et la résilience des populations vulnérables, l'assainissement des finances publiques et l'accroissement des ressources domestiques, la justice et la consolidation de la paix, la mobilisation des marchés carbone pour le financement de projets de développement, pour ne citer que ceux-ci.



Dans cette perspective, le PNUD est engagé auprès du Gouvernement pour soutenir ses actions en matière de partenariats et de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes prioritaires, avec une attention particulière portée sur l'engagement des bailleurs non-traditionnels et le renforcement de la mobilisation des ressources internes.

Le présent bulletin récapitule les actions du PNUD mis en œuvre conjointement avec le Gouvernement ainsi que d'autres partenaires au développement de la République centrafricaine, au cours du premier trimestre de l'année 2023.

Je suis heureux de le partager avec vous et je vous en souhaite une bonne lecture!

Jean-Luc STALON
Représentant Résident - PNUD Centrafrique

GROS PLAN SUR



Pose de la première pierre du bureau commun des services administratifs et du marché de Sam Ouandja par le Premier Ministre centrafricain (à gauche), la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies (à droite) et le Représentant résident du PNUD Centrafrique (au centre) | Photo : PNUD Centrafrique / Tenzin Rangdol

Le programme de stabilisation du PNUD en Centrafrique

Genèse

Le Programme de stabilisation du PNUD en Centrafrique tire son origine d'une requête adressée par le Gouvernement centrafricain au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Dans cette requête datant de novembre 2022, l'État centrafricain sollicitait du PNUD la mise en place d'un programme structurant de développement économique et local, aligné sur le Plan centrafricain de Relèvement et de Consolidation de la Paix et axé sur la stabilisation.

Pour réponse, le Programme de stabilisation du PNUD en Centrafrique a été élaboré, avec un accent particulièrement mis sur l'amélioration des conditions de vie des populations à travers l'accès élargi aux services sociaux de base, aux infrastructures socio-économiques, au renforcement des capacités des femmes et des jeunes, la relance des activités économiques et le renforcement de la cohésion sociale à la base.

Dans son élaboration, le programme de stabilisation a été basé sur des expériences réussies et des leçons tirées de programmes de stabilisation précédemment mis en œuvre par le PNUD au niveau mondial, après des conflits violents ou des catastrophes naturelles comme cela a été le cas pour exemple, en Mozambique ainsi que dans la région du Bassin du Lac Tchad ou encore plus récemment en Turquie et en Syrie.

Le Programme de stabilisation du PNUD en Centrafrique est aussi prévu pour consolider les efforts de sécurisation et de pacification des régions centrafricaines autrefois occupées par des groupes armés et maintenant libérées de leurs présences grâce aux efforts conjoints de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et des Forces Armées centrafricaines.

Les zones de mise en œuvre du Programme



Le Programme de Stabilisation est conçu pour couvrir plusieurs villes frontalières de la République centrafricaine (RCA) constituées en zones prioritaires de la manière suivante :

- La première zone située entre les préfectures de la Haute-Kotto et de la Vakaga est délimitée par les villes de Ouadda, Sam Ouandja et Ouanda-Djalle (nord-est de la RCA) ;
- La seconde zone prioritaire est la Préfecture de l'Ouham (est de la RCA) qui accueille à ce jour le plus grand nombre de déplacés internes du pays, avec en perspectives la couverture des sous-préfectures frontalières du Tchad telles que Markounda, Batangafo ou encore Kabo.
- Tandis que la troisième zone située regroupe les préfectures de Lim Pende et Ouham-Pende (nord-ouest de la RCA) et est délimitée par les sous-préfectures de Kouï, Bocaranga et Ngaoundaye.

Sélectionnées au terme d'une consultation du gouvernement centrafricain, les zones de mise en œuvre retenues sont celles où ont été concentrées pendant plusieurs années (20 à 30 ans) les différents facteurs qui alimentent et entretiennent les conflits et l'instabilité en RCA à savoir :

- des zones caractérisées par l'absence de l'État où les populations sont abandonnées à elles-mêmes ;
- des zones frontalières de pays voisins, perméables et propices à diverses formes de trafics illicites ;
- des zones de transhumance avec une présence régulière d'éleveurs transhumants ;
- des zones d'exploitation minière (diamant et or notamment) et en générale, d'exploitation illicite ;
- des zones éloignées de la capitale et très difficiles d'accès : absence de routes, de ponts, de bacs de traversées, etc. ;
- ou encore des zones potentielles de retour des réfugiés et déplacés internes, les conflits en RCA ayant occasionné des déplacements de populations hors du pays ou à l'intérieur du pays mais hors de leurs lieux habituels de vie

Les prémices du Programme de stabilisation du PNUD

Après de multiples missions d'évaluation des besoins des populations dans les zones cibles du programme par des équipes déployées par le PNUD, le démarrage des activités du Programme de stabilisation a été lancé lors d'une cérémonie officielle, le 24 février 2023 dans la ville de Sam Ouandja, ville chef-lieu de la sous-préfecture de Ouandja-Kotto (préfecture de la Haute-Kotto) dans le nord-est de la République centrafricaine, par le Premier Ministre de la RCA SEM Felix Moloua, la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies, Mme Valentine RUGWABIZA et le Représentant Résident du PNUD en RCA, M. Jean Luc STALON.

La cérémonie de lancement a été marquée par la pose d'une première pierre sur laquelle seront érigés le bureau commun des services administratifs et le marché de Sam Ouandja.

Le Bureau commun des Services Administratifs de Sam Ouandja abritera les fonctionnaires des différents services déconcentrés de l'État. En fournissant à la localité des conditions adéquates pour offrir des services publics à la population, la construction de ce bâtiment contribuera au renforcement de la présence de l'État et permettra également de soutenir la gestion des connaissances institutionnelles afin d'assurer la durabilité de la gouvernance locale.

L'économie locale de Sam-Ouandja ayant été touchée par l'insécurité, les populations n'ont pas accès aux infrastructures productives pouvant soutenir la génération de revenus. La construction d'un nouveau marché permettra de soutenir la revitalisation économique et le renforcement des moyens de subsistance des populations ; notamment les femmes.

Le nouveau marché offrira un espace pour la génération de revenus qui complètera la production locale, en particulier dans l'agriculture.

Dans son allocution à l'occasion de la cérémonie, le Représentant Résident du PNUD en RCA a rappelé les raisons ayant motivé le choix de la ville de Sam Ouandja comme point de départ et zone prioritaire du Programme de stabilisation. Bien qu'étant située dans une région riche en ressources naturelles et dotée d'un vaste potentiel agricole, la ville de Sam Ouandja n'en reste pas moins une des villes les plus pauvres et les plus enclavées de la RCA. Occupée par des groupes armés pendant plus de seize (16) années, l'autorité de l'État y était absente. Les déplacements des populations y étaient fréquents du fait des violences, diverses atteintes aux Droits de l'Homme et exactions menées par les groupes armés.

La pacification de la ville en 2022 par la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) a notamment permis le retour des personnes déplacées.

L'amélioration du contexte sécuritaire y a également permis l'introduction de l'assistance humanitaire.

Le programme de stabilisation mis en œuvre par le PNUD, viendra fournir un soutien immédiat aux populations pour l'amélioration de leurs conditions de vie et servira de socle pour un développement et une paix durable grâce à la construction ou la réhabilitation d'infrastructures sociales pour la prestation des services de base, au soutien à la relance de l'économie locale, au renforcement des capacités en particulier des femmes et des jeunes et à des activités de renforcement de la cohésion sociale.

Le PNUD prévoit également de construire des infrastructures routières secondaires ainsi que des points d'eau potable dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme.

Dans son discours de circonstances, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement centrafricain quant à lui, n'a d'ailleurs pas

manqué de souligner à quel point le Programme de Stabilisation représente une piste importante de solutions aux problèmes rencontrés par les populations centrafricaines. Il a également réitéré le plein soutien du Gouvernement à l'approche de stabilisation portée par le PNUD.

Perspectives

Le Programme de stabilisation du PNUD en Centrafrique, loin d'être une intervention ponctuelle, pourrait s'étendre sur deux à trois années et ouvrir la voie à d'autres interventions.

Le Programme de stabilisation est prévu pour mener sur le long terme à des programmes de développement nécessitant des financements plus importants pour des investissements transformationnels pour la RCA : bitumage des routes, modernisation de l'agriculture, transformation des produits agricoles, industries minières etc.



Photos : PNUD Centrafrique / Tenzin Ragdol

ARRÊT SUR IMAGES

Photos : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.

ENAM : 60 élèves magistrats et 40 élèves greffiers présentés au drapeau centrafricain | 300 élèves pénitentiaires diplômés



01 février 2023 : cérémonie de passage sous le drapeau des élèves magistrats et greffiers & de remise de diplômes aux surveillants et assistants pénitentiaires



Cette cérémonie entre dans le cadre du Projet conjoint PNUD - MINUSCA d'appui à la restauration de l'Etat de Droit et à la réforme des secteurs Justice et Sécurité



La cérémonie a été présidée par le Chef de l'État centrafricain S.E. Pr Faustin Archange TOUADERA en présence du Gouvernement et des partenaires.



La formation des élèves pénitentiaires et la formation initiale des magistrats et greffiers est financé par le Gouvernement américain (US department of State INL).



Sur 300 surveillants et assistants pénitentiaires diplômés ce jour, 43 sont des femmes. Sur 60 élèves magistrats présentés au drapeau, 4 sont des femmes et sur 40 élèves greffiers, 4 sont des femmes.



Une parade finale des élèves a clôturé la cérémonie de présentation au drapeau et de remise de diplômes.



Le Premier Ministre centrafricain, lors d'un point de presse à l'occasion du lancement de l'Enquête sur les perceptions et aspirations des populations dans le cadre de l'Etude Nationale prospective RCA 2050 | Photo : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.

Lancement de l'Enquête sur les perceptions et aspirations des populations dans le cadre de l'Etude Nationale prospective RCA 2050

Contexte

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, la République Centrafricaine (RCA) a élaboré et mis en œuvre plusieurs plans et programmes de développement. Ces plans et programmes s'inscrivaient dans les courts et moyens termes, sans une référence à une vision du développement à long terme.

Le Gouvernement centrafricain, conscient de ce déficit, a décidé de réaliser une Étude Nationale Prospective, ayant pour objectif ultime de définir la vision pour le développement du pays à l'horizon 2050.

Parmi les stratégies retenues dans le processus de mise en œuvre de l'étude, il y a celle consistant à promouvoir la participation citoyenne. Ainsi, une opération de collecte a été lancée sur tout le territoire centrafricain, durant laquelle des ménages ont été visités et des entretiens ont

été menés auprès d'échantillons de populations afin qu'ils expriment leurs opinions sur l'évolution passée et présente du pays, mais aussi qu'ils déclinent leurs aspirations, leurs ambitions pour une projection dans le futur.

L'opération de collecte a été effectuée au moyen d'outils élaborés par l'Équipe Technique Prospective (ETP), en collaboration avec l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Études Économiques et Sociales (ICASEES).

Aussi, diverses expertises relevant des différents secteurs (économie, sociologie, culture, anthropologie, histoire, politique et démocratie, éducation, santé, justice, aménagement du territoire, décentralisation, administration, gestion des affaires publiques, logement, emploi, appartenance aux institutions sous régionales, régionales, continentales et internationales, le genre, etc.) ont été mises à contribution.



Des enquêtrices et enquêteurs de l'ENP RCA 2050 en discussion avec les populations dans les provinces de la RCA
Photos : PNUD Centrafrique / Hippolyte MARBOUA

Objectif :

L'objectif de l'Enquête sur les perceptions et aspirations des populations dans le cadre de l'ENP RCA 2050 a été de :

- Faire l'état des lieux des connaissances des populations sur la marche du pays ;
- Faire l'état des lieux des connaissances des populations quant aux Institutions qui participent à la gestion du pays ;
- Connaître les relations entre l'Administration et les administrés ;
- Recueillir les avis ou perceptions des populations quant aux politiques et réformes adoptées et appliquées depuis l'Indépendance ;
- Recueillir l'opinion des populations quant aux relations inter ethniques ou tribales ;
- Recueillir les souhaits, aspirations ou ambitions des populations.

Cibles :

Les personnes ayant été approchées dans le cadre de l'enquête ont été des membres de ménages, ou des personnes dites « Expert », c'est-à-dire des personnes ayant de l'expertise dans certains domaines, des Leaders d'opinion, des Chefs religieux, des notables, etc.

Des entretiens de groupes homogènes ont également eu lieu.

L'opération de collecte comprenait trois composantes :

- une enquête nationale pour le grand public, au moyen d'un questionnaire adressé à un échantillon représentatif (urbain, rural) ; âges des personnes enquêtées : 15 ans et plus ;
- une enquête sur la base d'un questionnaire comportant des questions pointues qui a concerné des experts ou encore des personnalités choisies en fonction de leur expérience dans différents domaines et ayant une capacité d'analyse des problématiques du développement (entre autres, Personnalités ou Leaders d'opinion, Présidents des Partis politiques, Présidents des Institutions de la République, anciens Ministres et Ministres en poste, anciens Députés et Députés en poste, Préfets, Sous-préfets, Maires, Responsables religieux, Responsables d'ONGs, Chefs de canton ou de groupement, Chefs de villages et de quartiers) ;
- un entretien de groupes (Focus group) à l'intention de groupes homogènes, selon le sexe, les groupes d'âges, les catégories socioprofessionnelles.

Pour les Focus group, les entités ont été formées à partir d'une analyse sociale de la société centrafricaine.

L'Enquête sur les perceptions et aspirations des populations dans le cadre de l'ENP RCA 2050 a été lancée le 22 mars 2023 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement centrafricain S.E.M Félix MOLOUA, a couvert tout le territoire centrafricain et s'est achevée le 19 avril 2023.



Le Directeur de l'UMIRR, le lieutenant-Colonel Paul A. Moyenzo (à gauche) et le Représentant résident adjoint au Programme du PNUD, M. Laurent Rudasingwa (à droite), lors de la cérémonie de remise des infrastructures et équipements à l'UMIRR pour l'amélioration de son fonctionnement | Photo : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.

Des infrastructures et équipements remis à l'UMIRR pour l'amélioration de son fonctionnement

Basée à Bangui, l'Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression des Violences Sexuelles Faites aux Femmes et aux enfants (UMIRR) a une compétence nationale. Elle a pour mission de prévenir et de constater les infractions, d'en rassembler les preuves et d'en rechercher les auteurs en vue de les présenter aux autorités de poursuites, et ce pour assurer la répression effective des violences sexuelles ainsi que toutes les autres formes de violences basées sur le genre commises contre les femmes et les enfants et la traite des personnes.

Devenue opérationnelle depuis 2017, l'UMIRR a bénéficié de l'appui de différents partenaires. Sous le lead du PNUD, un cadre de concertation des acteurs appuyant l'UMIRR a été mis en place, afin de coordonner les différents appuis et d'éviter les doublons.

L'UMIRR est composée de quatre services (médical et psychosocial, juridique et judiciaire, alerte et intervention, enquêtes et investigations), qui fournissent une prise en charge médicale et un soutien psychosocial, une assistance juridique et judiciaire aux victimes.

Le circuit de référencement des cas à l'UMIRR, a été tracé selon les modèles des procédures opérationnelles sur la conduite des enquêtes relatives aux VSBG et sur la prise en charge holistique des victimes. Ainsi, le service psychosocial, a joué le rôle de porte d'entrée avec une référence plus ou moins linéaire aux autres services d'appui juridique et judiciaire et, celui chargé des enquêtes et investigations. Cependant, en 2019, il a été constaté par le cadre de concertation des partenaires de l'UMIRR, que le circuit de référencement en interne à l'UMIRR, présentait des limites

De l'évaluation des services lors des ateliers de présentation du bilan de fonctionnement de l'UMIRR (septembre 2018 et juillet 2019) ainsi que ceux du contrôle interne et externe des cabinets d'instruction, il a été constaté une lourdeur administrative et un retard dans la réception des victimes, impactant la célérité du traitement des cas traités par le service en charge des enquêtes. Un des risques serait également que des cas qui nécessitent des actions urgentes échappent à la vigilance des enquêteurs si le circuit linéaire tracé n'est pas revu.

Une proposition d'un nouveau circuit de référencement en interne, afin d'améliorer la prise en charge des victimes et d'asseoir une base des données fiable, a donc été émise par le cadre de concertation des partenaires.

Le nouveau circuit de référencement a connu un long processus. Il a été déclenché en 2020 avec la participation de tous les acteurs en appui à l'UMIRR, avec le soutien des ministères de tutelle de l'UMIRR (sécurité et justice) et en collaboration avec les ministères de la santé et le ministère de la promotion du Genre.

En 2021, le nouveau circuit de référencement a été validé, avec des fortes recommandations, dont entre autres, la construction d'un bâtiment d'accueil et d'orientation des victimes à l'entrée de l'enceinte de l'UMIRR, ainsi que l'utilisation d'une fiche unique de référencement.

C'est dans ce cadre que le PNUD a fourni des appuis multiformes à l'UMIRR en matière d'infrastructures et d'équipements afin de contribuer à répondre aux différentes préoccupations de cette importante unité. Il s'agit notamment de :

- la construction du bureau d'accueil et orientation des victimes au niveau de la guérite ;
- la réhabilitation du bureau du Médecin ;
- le cloisonnement de la grande salle d'enquêtes pour garantir le principe de la confidentialité ;
- la construction d'une rampe, pour faciliter l'accès des personnes à mobilité difficile au Bâtiment central de l'UMIRR ;
- la réfection de la peinture du Bâtiment Central de l'UMIRR pour améliorer l'environnement de travail ;
- la dotation en équipements, matériels de bureau, outils informatiques

L'ensemble de ces matériels, équipements et infrastructures ont été financés par "UN Team of Experts on Rule of Law and Sexual Violence in Conflict". Leur remise officielle a eu lieu le 20 mars 2023 dans l'enceinte de l'UMIRR à Bangui.



Photos : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.



Quelques images du premier atelier de formation à Bossangoa. Photos : PNUD Centrafrique / Ronald Kradjeyo

Élections locales 2023 : renforcement en amont des capacités d'animateurs de radios communautaires et membres des Comités de Paix dans 15 villes de la RCA

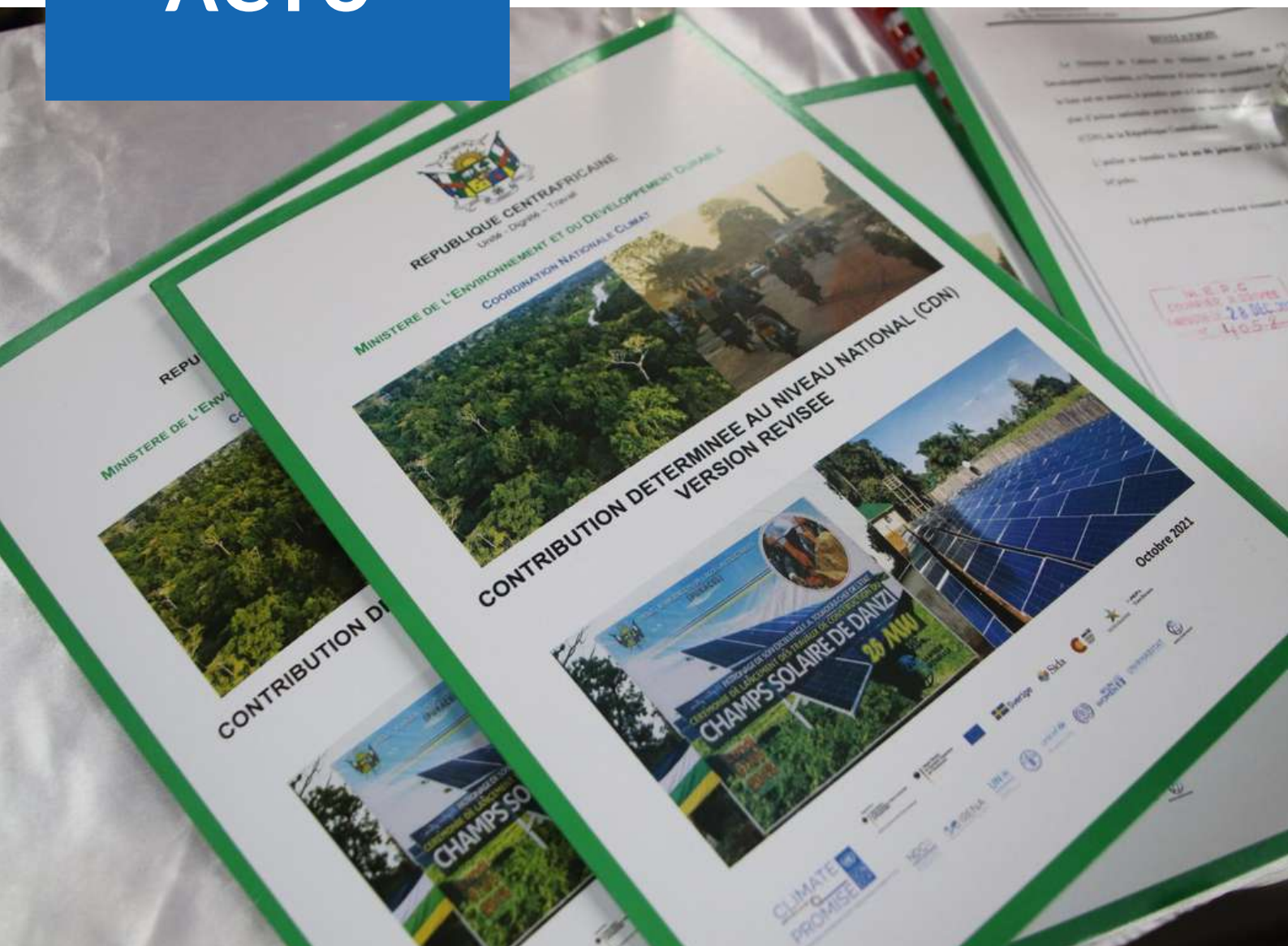
Le 15 mars 2023, la ville de Bossangoa, ville du nord-ouest de la RCA a accueilli le lancement d'une série d'ateliers de formations sur les mécanismes de dialogue communautaire en faveur d'élections apaisées, destinées aux animateurs de radios communautaires ainsi qu'aux membres des comités locaux de paix principalement, mais également aux membres des Conseils Préfectoraux de la Jeunesse et d'organisations de femmes, ainsi qu'aux leaders traditionnels, religieux et communautaires.

De manière spécifique, les modules ci-après ont été dispensés aux bénéficiaires des formations: gestion de l'information sensible aux conflits, promotion du dialogue social, de la cohésion sociale et de la culture de la paix, rôle des médias communautaires dans la préparation des échéances électorales apaisées à travers des productions et diffusions d'informations de qualité.

Organisées dans le cadre du "Projet d'appui au Dialogue

social et communautaire inclusif pour la paix en République centrafricaine", ces différentes formations ont été dispensées jusqu'à la fin du mois de mars et durant tout le mois d'avril dans 14 autres villes de la RCA en plus de la ville de Bossangoa, à savoir : Bangassou, Mobaye, Alindao, Bambari, Kouango, Bria, Sam Ouandja, Ndélé, Birao, Nana Bakassa, Batangafo, Paoua, Bozoum et Bocaranga.

Ledit projet est un projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF) et est mis en œuvre conjointement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) en RCA. Il a été initié pour combler le vide structurel de dialogue social et communautaire inclusif, se traduisant par une faible implication des populations à la base dans le processus de négociation et de mise en œuvre des accords de paix en RCA.



Documentation relative à la CDN révisée de la RCA. Photo : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.

Lutte contre le changement climatique : la feuille de route et le plan d'action national de la mise en oeuvre de la CDN validés

Depuis le mois de mai 2022, le Gouvernement de la République centrafricaine (RCA) appuyé techniquement et financièrement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers son initiative « Promesse Climat », a lancé le processus d'élaboration de la feuille de route et du plan d'action national de mise en œuvre de la CDN révisée centrafricaine. Ces deux documents stratégiques sont destinés à servir pour l'opérationnalisation des engagements pris par la RCA afin de contribuer aux efforts mondiaux d'atténuation des gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du changement climatique ; et recensent des actions clés de mise en œuvre pour l'ensemble des secteurs prioritaires mis en exergue par la CDN révisée de la RCA et qui sont :

- (1) Energie
- (2) Agriculture & Élevage
- (3) Foresterie et Autres usages des terres (AFAT)
- (4) Déchets & Procédés Industriels et Utilisation des Produits (PIUP)
- (5) Eau, Santé, Infrastructures et Mesures transversales

Elaborés par des experts environnement et climat tant nationaux qu'internationaux, la feuille de route et le plan d'action national de mise en œuvre de la CDN révisée de la RCA ont été discutés et validés techniquement par les différentes parties prenantes de la CDN lors d'un atelier de restitution d'appropriation et de validation qui s'est déroulé du 04 au 06 janvier 2023 à Boali en République centrafricaine.



En termes de perspectives, la validation technique de la feuille de route et du plan d'action national de mise en œuvre de la CDN révisée de la RCA sera suivie d'une validation nationale qui ouvrira la voie à la mobilisation des ressources nécessaires à ladite mise en œuvre. Les besoins en financement de la CDN révisée de la RCA ont été estimés à 1,764 milliard de dollars américains pour toutes les actions d'atténuation des effets du changement climatique et à 443,872 millions de dollars américains pour toutes les actions pour l'adaptation aux effets du changement climatique, ceci pour la décennie 2021-2030.

A propos de la CDN révisée de la République centrafricaine

Etant un des pays-parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et pays signataire de l'Accord de Paris sur le Climat, la RCA a élaboré sa première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2015. Ce document de lutte contre le changement climatique a été révisé en 2021 afin de prendre en compte les nouveaux défis environnementaux et s'aligner au mieux sur les efforts universels de lutte contre le changement climatiques. Avec la mise en œuvre de sa CDN révisée, la République centrafricaine ambitionne de réduire sous certaines conditions, ses émissions de gaz à effet de serre de 14,64% d'ici 2025 et de 24,8% d'ici 2030.



Photos : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.



EN SAVOIR PLUS SUR LA CDN

Qu'est-ce que c'est ?



Les contributions déterminées au niveau national (CDN) sont des actions que les Parties (pays) à l'Accord de Paris prévoient d'entreprendre pour lutter contre le changement climatique. La « contribution » d'un pays à la lutte contre le changement climatique est « déterminée au niveau national » en fonction de sa situation et de ses priorités nationales. Cette terminologie a été adoptée pour souligner la nature « ascendante » (déterminée au niveau national) des contributions que les pays apportent à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique, par opposition à une approche « descendante » (déterminée au niveau mondial).

La CDN d'un pays inclut des informations sur :



l'atténuation



l'adaptation



le financement



le transfert des technologies



le renforcement des capacités



la transparence

Les CDN sont le principal moyen pour les pays de communiquer leurs plans de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (atténuation) ainsi que les interventions visant l'adaptation et la résilience aux impacts du changement climatique. Les mesures d'atténuation collectives des Parties contenues dans toutes les CDN détermineront si le monde atteindra l'objectif de [maintenir] l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 1,5 à 2 ° C par rapport aux niveaux industriels.

L'Accord de Paris invite les pays à entreprendre et à communiquer leurs efforts sous la forme de CDN, et les encourage à communiquer leurs premières CDN au plus tard au moment où la Partie soumet sa ratification. Dans le cas de la RCA, l'accord de Paris a été ratifié le 11 Octobre 2016, et par conséquent sa première CDN officiellement soumise à la Convention Cadre des Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à cette date.



COP21·CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

L'accord de Paris invite les pays à communiquer ou mettre à jour leurs CDN tous les cinq ans. En cohérence avec cette recommandation, la République Centrafricaine a initié le processus de révision de sa CDN. L'atelier de lancement marque le démarrage de ce processus.

Donateurs :



+ UNDP's Core Donors

Partenaires :





Vue aérienne du fleuve Oubangui serpentant entre la République centrafricaine (haut de la photo) et la République Démocratique du Congo (bas de la photo)
Photo : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.

FONACAR : LE FONDS CLIMAT DE LA RCA

En République centrafricaine, au rang des priorités nationales, compte la lutte contre le changement climatique à travers la réduction de la vulnérabilité du pays aux chocs climatiques et des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES). Dans cette optique, le pays s'est engagé au niveau mondial en adhérant à divers accords internationaux notamment les Conventions des Nations Unies en matière de Climat, Biodiversité et Dégradation des Terres ou encore l'Accord de Paris. La mise en œuvre de ces différents engagements nécessitant des ressources, l'idée du Fonds National de lutte contre le Changement Climatique de la République Centrafricaine, FONACAR en sigle, a germé, à l'issue de la participation de la RCA à la 26ème Conférence des Parties à l'Accord de Paris (COP 26) afin d'en faire un outil de mobilisation des ressources pour le financement des actions en faveur du climat.

Le FONACAR a pour mission de :

- mobiliser et gérer les ressources servant au financement des activités ayant pour objectifs la protection et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ;
- mobiliser, gérer et déployer des fonds climatiques dans le but de combattre l'impact du changement climatique ;

- collecter et gérer les fonds publics et privés à travers des partenariats bilatéraux et multilatéraux dans le but d'atteindre les objectifs de la République centrafricaine dans le domaine de l'environnement et du changement climatique ;
- maximiser et gérer des transactions crédits carbone ainsi que le mécanisme de transparence au niveau national ;
- appuyer les organes publics ou privés, associations, individus ou encore groupes de recherche se mobilisant pour la protection et la conservation de l'environnement ainsi que la lutte contre le changement climatique ;
- assurer la coordination du partenariat aux niveaux national et international avec les institutions ayant des missions similaires.

Dans le cadre du processus de création et d'opérationnalisation du FONACAR, à la demande du Gouvernement centrafricain le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) fournit un appui financier et technique, en mettant à disposition l'expertise requise, pour l'élaboration du cadre institutionnel, juridique et normatif pour le fonctionnement de ce fonds.

EN BREF...

18 janvier 2023

Le Représentant Résident du PNUD rencontre le Ministre de l'Environnement afin de discuter des priorités Environnement et Energies renouvelables de la RCA.

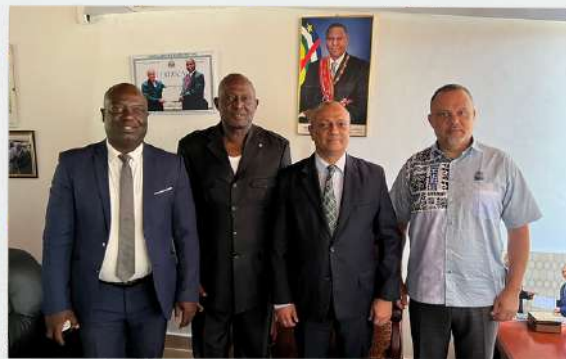


Photo : Communication / Ministère de l'Environnement



Photo : Communication / Cour Pénale Spéciale

18 janvier 2023

Rencontre Cour Pénale Spéciale - PNUD. Échanges sur la collaboration PNUD/CPS, les défis et les perspectives d'amélioration du partenariat.

20 janvier 2023

Le Chef de l'Etat centrafricain reçoit en audience le Représentant résident du PNUD. Au centre des discussions: les priorités clés de développement en RCA.



Photo : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.



Photos : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.

09 février 2023

Réunion stratégique PNUD - Ministère de l'Environnement - Ministère des Finances sur l'opérationnalisation du Fonds Climat de la RCA (FONACAR), comme mécanisme de gestion et de mobilisation des ressources pour la Lutte contre le changement Climatique.



Photos : PNUD Centrafrique / Houssem Ishak

09 février 2023

L'équipe du "Projet conjoint PNUD - MINUSCA d'appui à l'État de droit" fait visiter à S.E. Mme Patricia A. MAHONEY, Ambassadrice des Etats-Unis en RCA, les projets financés par le Gouvernement américain et mis en oeuvre par le projet à Bangassou (sud-est de la RCA) au profit des FSI.

09 mars 2023

Le Représentant Résident du PNUD est reçu par M. Vincent BIRUTA, Ministre des affaires Etrangères du Rwanda . Ont été discutés : appui aux élections locales en RCA et opportunités de renforcement de partenariat.



Photos : Communication / Ministère Affaires étrangères Rwanda



Photos : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.

18 mars 2023

Clap de fin sur plusieurs jours de réflexion et d'échanges entre le PNUD et les cadres et experts de la Présidence et des ministères en charge afin de valider le plan de travail recensant les projets "Environnement, Énergie et Changement climatique" à mettre en œuvre en 2023.

22 mars 2023

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement centrafricain S.E.M. Félix MOLOUA a reçu en audience le Représentant Résident du PNUD afin de discuter des progrès enregistrés dans le cadre du partenariat entre le PNUD et la RCA et des perspectives.



Photos : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.

23 mars 2023

La Commission Vérité Justice Réparation Réconciliation CVJRR appuyée par PNUD réunit en table ronde ses partenaires et les organisations de la Société civile. Objectif : validation de sa stratégie opérationnelle et du plan de travail annuel de la Commission.



Photos : PNUD Centrafrique / Ronald Kradjejo

24 mars 2023

Le PNUD et le Ministère de l'Environnement renforcent les capacités d'associations féminines de lutte contre le changement climatique sur les outils de mise en oeuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) de la RCA et les possibilités de mobilisation de Fonds Climat en RCA.



Photos : PNUD Centrafrique / Ronald Kradjejo

24 mars 2023

Les Nations Unies en RCA dont le PNUD ont appuyé le gouvernement centrafricain pour l'évaluation de la mise en oeuvre des ODD dans le pays: mesurer les progrès depuis 2019 et sensibiliser sur les efforts à fournir pour l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030.



Photos : PNUD Centrafrique / Ronald Kradjejo

28 mars 2023

Réunion du Comité de pilotage du Projet des Petites Centrales Hydroélectriques dirigée par le Ministre de l'Énergie M. Arthur Bertrand Piri. Priorité discutée : démarrage effectif de la construction de la 1ère micro-centrale à Gamboula, dans l'ouest du pays.



Photos : PNUD Centrafrique / Alexia Sanzey G.



Photos : PNUD Centrafrique / Ronald Kradjejo

31 mars 2023

Passage du Représentant du Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs (INL) dans les bureaux du PNUD lors de sa visite en RCA, l'occasion de discuter sur les moyens de faire progresser l'Etat de droit et la réforme du secteur Sécurité en RCA sur la base du partenariat PNUD - USA.

31 mars 2023

Des représentants du Gouvernement, des agences des Nations Unies et autres partenaires au développement de la RCA se sont réunis. Les discussions ont porté sur le Programme de Stabilisation et sa mise en œuvre.



Photos : PNUD Centrafrique / Ronald Kradjejo



“

Suivez l'actualité du PNUD Centrafrique :



www.undp.org/fr/central-african-republic



@PNUD_RCA



PnudCentrafrique



@PnudCentrafrique



Programme des Nations Unies pour le Développement
Avenue de l'Indépendance
B.P. 872 Bangui
République centrafricaine

<http://www.cf.undp.org>